

**M.R.C. MARIA-CHAPDELAINÉ**

**MUNICIPALITÉ D'ALBANÉL**

**2011-12-12**

**PROCÈS-VERBAL DU 12 DÉCEMBRE 2011**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal d'AlbanéL tenue à la salle du conseil, située au 160, rue Principale à AlbanéL, le lundi 12 décembre 2011 à 20 h 00, sous la présidence de madame Évangeline Plourde, maire.

Sont présents : Mmes Liane Proulx, conseillère  
Francine Chiasson, conseillère  
MM Alain Laliberté, conseiller  
Michel Lavoie, conseiller  
Robin Harvey, conseiller

Est absent : M. Renel Gagnon, conseiller

Les membres présents forment un quorum.

La séance est ouverte à 20 h 00 par la prière récitée par madame Évangeline Plourde, maire.

Monsieur Réjean Hudon fait fonction de secrétaire-trésorier.

Madame le maire souhaite la bienvenue et le secrétaire-trésorier poursuit avec la lecture de l'ordre du jour.

**ORDRE DU JOUR**

1. Prière et ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – Approbation des dépenses 2011
4. Demande au Ministère des Transports du Québec concernant la gestion sécuritaire des accès en 2012
5. Autorisation de paiement de factures
6. Adoption du règlement de zonage 11-170 pour la conformité au schéma d'aménagement
7. Affectation d'une partie du surplus accumulé pour des travaux supplémentaires effectués en 2011
8. Emprunt au fonds de roulement pour payer une partie de l'investissement dans la téléphonie IP
9. Demande à Poste Canada pour leur céder l'entretien hivernal des boîtes postales
10. Adoption du salaire du directeur général pour 2012
11. Période de questions
12. Levée de l'assemblée

11-358

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR ROBIN HARVEY, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que l'ordre du jour soit et est accepté tel que lu.

11-359

3. PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL – APPROBATION DES DÉPENSES 2011

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins de la municipalité pour un montant subventionné de 12 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes sur le Premier Rang, le Cinquième Rang Nord, le chemin des Eaux-Vives, le chemin Dumais, le chemin Joseph-Eugène, le chemin de l'Écluse, le Grand Rang Sud, la route Allard et la route Pronovost.

Que le dossier de vérification a été constitué.

11-360

4. DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC CONCERNANT LA GESTION SÉCURITAIRE DES ACCÈS EN 2012

CONSIDÉRANT que les travaux de la piste cyclable à l'intérieur du périmètre urbain sont en partie terminés;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de continuer ces travaux au cours de l'année 2012;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier les accès à la Route 169 de façon à les rendre plus sécuritaires;

CONSIDÉRANT la problématique de vitesse et de sécurité à l'intersection de la Route 169 et de la rue Principale :

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que la municipalité d'Albanel s'adresse au ministère des Transports afin de signer un protocole d'entente pour rendre sécuritaires les accès à la Route 169.

Que la municipalité d'Albanel mette à contribution ses ressources matérielles, humaines et financières dans la mesure de ses capacités.

11-361

5. AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURES

IL EST PROPOSÉ PAR ROBIN HARVEY, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le paiement des factures suivantes :

❖ D. Dumais et Fils	5 714.48 \$
❖ Gaudreault, Saucier, Simard, S.E.N.C.	1 070.90 \$
❖ Hudon Réjean	284.61 \$
❖ Municipalité de Girardville	2 520.69 \$
❖ PG Solutions Inc.	5 849.99 \$
❖ UTC Fire & Security	<u>191.40 \$</u>

Pour une somme totale de : 15 632.07 \$

11-362

6. ADOPTION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE 11-170 POUR LA CONFORMITÉ AU SCHEMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DE MARIA-CHAPDELAINE

ATTENDU QUE la municipalité d'Albanel est régie par le *Code municipal* et la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

ATTENDU QUE la municipalité d'Albanel a adopté, à la séance régulière du 4 juillet 2011, le Règlement de zonage numéro 11-158 ;

ATTENDU QUE le Règlement de zonage numéro 11-158 a été analysé pour vérifier la conformité au schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC de Maria-Chapdelaine entrée en vigueur le 28 juin 2007 ;

ATTENDU QUE lors de l'analyse il en est ressorti que l'article 10.6, l'article 11.8.1, l'article 12.2 ainsi que la note N11 était non conforme audit schéma ;

ATTENDU QUE pour cela, il faille :

- Modifier les articles 10.6, 11.8.1 et 12.2 ;
- Modifier la note N11;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité d'Albanel a le pouvoir, en vertu des articles 123 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q. chap. A-19.1), d'amender son règlement de zonage ;

ATTENDU QUE la modification desdits articles pour les rendre conformes au schéma d'aménagement au schéma d'aménagement ne nécessite pas la reprise du processus entier d'adoption de notre règlement de zonage numéro 11-158 ;

ATTENDU QUE toutes les autres modalités d'adoption de notre règlement de zonage numéro 11-158 ont été respectées;

ATTENDU QU' un avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné à une séance ordinaire du conseil de la municipalité d'Albanel tenue le 5 décembre 2011 ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR ROBIN HARVEY, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le règlement portant le numéro 11-170 soit et est adopté, avec dispense de lecture, tel que présenté au conseil de la municipalité d'Albanel.

**11-363**

**7. AFFECTATION D'UNE PARTIE DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR PAYER DES DÉPENSES EXTRAORDINAIRE OU DES INVESTISSEMENTS DE 2011**

ATTENDU QUE la municipalité a engagé des dépenses non prévues au budget 2011

ATTENDU QUE dans son budget 2011, la municipalité d'Albanel avait prévu financer une partie de ses dépenses d'immobilisations en affectant une partie de son surplus accumulé non affecté;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSEON, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel affecte une partie de son surplus accumulé non affecté soit la somme de 101,000 \$ pour les dépenses suivantes :

	<b>Montant de la dépense</b>	<b>Affectation du Surplus acc.</b>
Modernisation informatif	8 000 \$	5 000 \$
Climatisation Mairie	11 240 \$	10 000 \$
Asphalte rue Industrielle, Du Parc et Coteau Marcil	51 677 \$	25 000 \$
Achat terrain piste cyclable	18 000 \$	15 000 \$
Développement camping (électricité)	6 000 \$	6 000 \$
Complexe récréo-sportif	82 292 \$	40 000 \$
<b>Total :</b>	<b>177 209 \$</b>	<b>101 000 \$</b>

11-364

**8. EMPRUNT AU FONDS DE ROULEMENT POUR PAYER LES DÉPENSES RELIÉES À LA TÉLÉPHONIE IP**

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR MICHEL LAVOIE, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel autorise l'emprunt d'une somme de 15 000 \$ au fonds de roulement pour payer les dépenses inhérentes à l'installation de la téléphonie IP. Cette somme sera remboursable sur une période de 3 ans.

11-365

**9. DEMANDE À POSTES CANADA POUR LEUR CÉDER L'ENTRETIEN HIVERNAL DES BOÎTES POSTALES**

IL EST PROPOSÉ PAR MICHEL LAVOIE, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR ROBIN HARVEY, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Qu'une demande soit adressée à Postes Canada afin de leur céder l'entretien hivernal des boîtes postales leur appartenant.

11-366

**10. ADOPTION DU SALAIRE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR 2012**

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSEON, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité accepte la majoration du salaire du directeur général à 60 000 \$ annuellement.

**11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur Lucien Lavoie demande le pourcentage représenté par l'augmentation du salaire du directeur général. Il demande également quel genre de garage la Municipalité compte construire avec le montant de 100 000 \$ prévu à cet effet au budget.

11-367

**12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE

Que la séance soit et est levée à 20 h 20.

Fait et passé à Albanel en ce douzième jour de décembre 2011.

---

ÉVANGELINE PLOURDE, maire

---

RÉJEAN HUDON, directeur général